

Envoi par courriel et par télécopie

Québec, le 7 novembre 2012

Monsieur Alain Renaud
Coordonnateur - Projets spéciaux
Direction générale
Ville de Gatineau
Maison du Citoyen
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Objet : Projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau
(Question du 7 novembre 2012)

Monsieur,

À la suite de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

Dans l'étude d'impact préparée par CIMA+, vous précisez à au moins deux reprises (p. 20 et p. 141) que vous estimez le coût du projet à 32,1 millions excluant l'acquisition de terrains. À l'opposé, dans la correspondance que vous avez transmise le 18 octobre 2012 en réponse aux questions du 15 octobre 2012, le budget du projet inclut le montant consacré aux achats de terrain. Veuillez s'il-vous-plaît précisez si le montant de 32,1 millions \$ prévu pour la réalisation du projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier inclut, on non, la somme de 5 millions \$ qui, dans le tableau, est inscrit au poste Acquisitions - expropriations.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 novembre prochain compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission